

Enseignant de formation musicale

La mairie de Die cherche un enseignant de formation musicale pour son école de musique et d'arts plastiques dans le cadre d'un remplacement pour départ à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2027.

Vous êtes chargé de l'enseignement musical auprès d'enfants principalement pour une durée hebdomadaire de 5 heures. Vous contribuez à la formation musicale de l'élève et à la transmission de ses valeurs culturelles (formation musicale niveau 1, 2, 3, etc.). Vous inscrivez votre action dans le projet d'établissement et collaborez étroitement avec l'équipe pédagogique pluridisciplinaire dans un esprit de concertation et de collaboration.

Il est possible de coupler ce poste avec les missions d'enseignement artistique de saxophone (durée hebdomadaire : 4h00).

Les cours se dérouleront pour l'année 2026-2027 le mercredi.

MISSIONS

Vos principales missions seront les suivantes :

- Élaborez une progression pédagogique cohérente et adaptée aux publics accueillis
- Transmettre un savoir-faire technique et musical,
- Transmettre les bases techniques par l'apprentissage,
- Contribuer dans le cadre d'une démarche d'équipe, à la transmission des compétences liées au langage musical, à la création et l'ouverture à différentes esthétiques et formes artistiques,
- Assurer le suivi pédagogique et l'évaluation des élèves dans le cadre d'une démarche concertée,
- Être impliqué dans le projet pédagogique de l'école et dans sa mise en œuvre,
- Participer, par ses réflexions et ses propositions, au conseil pédagogique.

SAVOIRS :

- Diplôme d'état de professeur de musique (ou équivalent)
- Maîtrise approfondie des techniques de formation musicale
- Connaissance du schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture
- Fonctionnement d'un établissement d'enseignement, organe de concertation et de décision
- Principes et mise en œuvre d'un projet d'établissement
- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif

SAVOIR-FAIRE :

- Capacité à transmettre les fondamentaux techniques et la créativité
- Perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique
- Participer au développement d'une approche collective et à la coproduction du projet d'établissement
- Identifier et appliquer de nouvelles techniques et nouvelles pratiques
- Évaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
- Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
- Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves

SAVOIR-ETRE

- Sens du service public
- Qualités relationnelles, aisance dans l'accueil du public
- Pédagogie
- Rigueur et organisation
- Avoir le sens du dialogue, écoute et diplomatie



- Autonomie
- Curiosité professionnelle, prise d'initiative, créativité
- Capacité d'adaptation et disponibilité
- Capacité à travailler en équipe et avec des partenaires multiples

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- temps de travail : 4 heures hebdomadaires
- Rémunération statutaire – catégorie B – cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistiques

Date limite d'envoi des candidatures : 31/10/2026

Merci de bien vouloir transmettre votre CV et lettre de motivation à : recrutement@mairie-die.fr